



**Experts-Comptables
Sans Frontières**
LA PASSION DU COEUR

Depuis 1992 ...

NOS ACTIONS

- ▶ Formations et échanges tournés vers les enseignants et les ONG ;
- ▶ Création et soutien de bibliothèques techniques et économiques ;
- ▶ Aides aux orphelinats, hôpitaux, coopératives locales ;
- ▶ Mise en place de micro-crédits, organisation et suivi de coopératives villageoises ;
- ▶ Actions humanitaires ponctuelles : réparation de forage, aide à la création de jardins familiaux et de dispensaires, équipements d'ateliers de quartier, etc.

Dans quels pays ?

ECSF est intervenu dans les pays suivants :



Et d'autres prochainement...

Experts-Comptables Sans Frontières

Est une association humanitaire régie par la loi de 1901, fondée en mai 1992 par six professionnels comptables libéraux. Elle réunit plus de 500 membres actifs.

NOS VALEURS

L'éthique

Le fonctionnement d'ECSF est fondé sur le bénévolat et la non lucrativité de ses actions, à l'exclusion de toute recherche de profit personnel ou de motivations attachées à l'activité professionnelle ou personnelle de ses membres.

Le partage

Les membres d'ECSF s'engagent afin de contribuer à l'aide ou au développement de populations défavorisées.

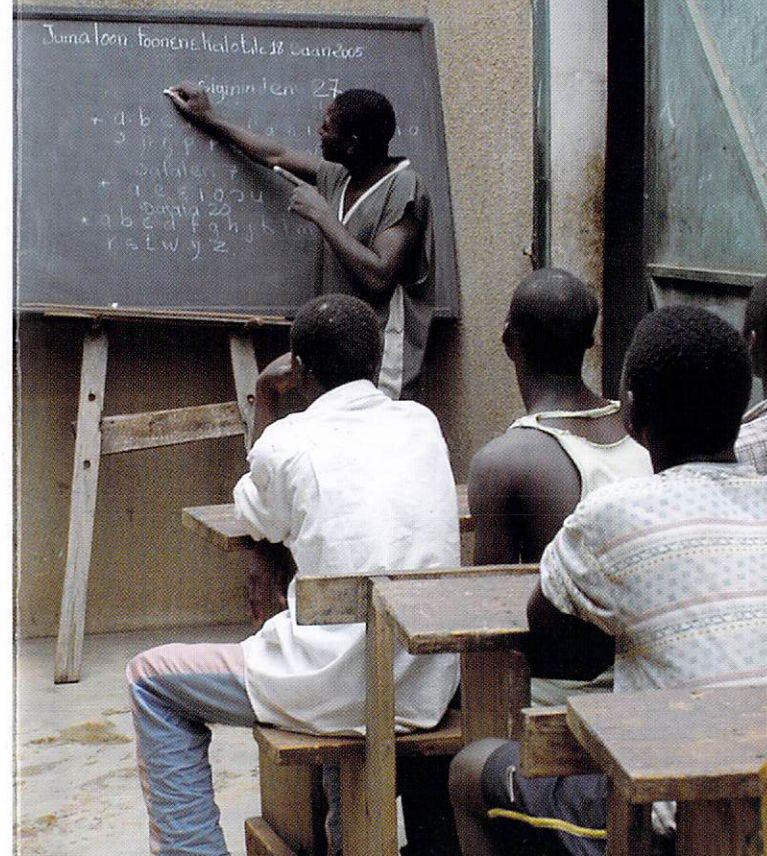
L'ouverture

Les réalisations d'ECSF s'inscrivent dans le cadre de partenariats avec des organisations non gouvernementales. ECSF privilégie la réalisation de projets concrets.

La générosité

ECSF a la volonté de construire pour l'avenir, par le partage du savoir et la passion du cœur.

**S'ENRICHIR PAR LE PARTAGE...
AVEC LA PASSION DU CŒUR !**



EXPERTS-COMPTABLES SANS FRONTIÈRES
9, rue des Otages - 60500 Chantilly
www.ecsf.fr

Qui sommes-nous ?

Experts-Comptables Sans Frontières est une association régie par la loi de 1901 qui dans le cadre d'une charte associative agit concrètement pour le développement durable.

ECSF propose une structure de rencontre, d'échange, d'engagement et d'action aux professionnels comptables souhaitant s'investir dans une action humanitaire concrète. ECSF est membre fondateur de la confédération mondiale des experts-comptables sans frontières.



Visitez notre site
www.ecsf.fr

tout commence par un clic 

Comment participer ?

- ▶ En adhérant en tant que « membre actif ».
- ▶ En versant des dons éligibles à la déduction fiscale.
- ▶ En achetant des articles conçus par l'association.
- ▶ Et si vous avez le désir d'aller plus loin, venez offrir votre temps et vos compétences et prenez part à la réalisation du projet associatif.

Que faisons-nous ?

L'ÉCHANGE ET LE PARTAGE DU SAVOIR

Il s'agit d'échanger un savoir en comptabilité, gestion ou informatique à la demande des interlocuteurs locaux, enseignants et petites ONG locales. Ces actions sont toujours accompagnées de la mise en place de relais locaux assurant la pérennité des actions.



L'AIDE MATÉRIELLE

L'association crée, avec ses partenaires, des bibliothèques spécialisées en comptabilité-gestion. Elle attribue des micro-crédits à des projets sélectionnés lors des missions, avec une priorité pour les opérations de développement collectif local.



DES ACTIONS « COUPS DE CŒUR »

- ▶ Financement d'une intervention chirurgicale, opération pour un jeune roumain ;
- ▶ Donation de troupeaux de chèvres à un orphelinat du Bénin ;
- ▶ Aménagement de jardins de femmes à Kola et à Daga au Mali ;
- ▶ Achat d'un âne destiné au transport de l'eau pour un quartier de Bamako ;
- ▶ Réhabilitation d'un puits au Mali ; etc.

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE DON

J'adhère à Experts-Comptables Sans Frontières et verse au titre de l'année sa cotisation de 40 €, éventuellement majorée d'un don complémentaire de _____ €, soit un total de _____ € par chèque joint à l'ordre d'Experts-Comptables Sans Frontières.

Membre d'Experts-Comptables Sans Frontières, verse un don de _____ €, par chèque joint à l'ordre d'Experts-Comptables Sans Frontières.

Un reçu fiscal sera adressé dès réception pour déduction de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable ou de 60% de leur montant pris dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.



À retourner à :

Experts-Comptables Sans Frontières
9, rue des Otages - 60500 Chantilly

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Courriel : _____

Fait à _____ Le _____

Signature*

(*) L'adhésion à Experts-Comptables Sans Frontières implique le respect de l'intégralité des termes de sa charte qui interdit notamment à ses membres de mentionner ou d'utiliser, à titre et usage professionnels, le nom de l'association ou le fait d'y appartenir, et ce sous toute forme quelle qu'elle soit.